

# Journal de Moudon

Feuille d'avis de Moudon, de la Hte-Broye, du Jorat et de la Glâne / Edition du jeudi 10 octobre 2019

**MOUDON**

Séance du Conseil communal [6-7]

**LUCENS**

Traditionnelle escale sur la Route du Moût [12]

**CORCELLES-LE-JORAT**

Fromagerie: Didier Bovet reçoit la médaille d'or [14]

**Au Cochon d'Or**  
Viandes et comestibles

Rte de Grandcour 63b Tél. 026 660 62 62  
1530 Payerne www.cochondor.ch

**LE HIT DE LA SEMAINE**

**Lard fumé**  
du pays

10.- kg

Valable du 08.10.2019 au 14.10.2019

**MOUDON**

Objectif 50% de votants

## Soirée «fondue-débat» à Moudon

• Dans le cadre des élections fédérales 2019, l'émission «Mise au Point» de la télévision suisse romande a décidé de tenter d'influencer le corps électoral moudonnois pour qu'au moins 50% des électeurs inscrits se rendent aux urnes, ou plus prosaïquement participent au scrutin fédéral du 20 octobre 2019. En effet, en général lors des élections fédérales, la participation des gens de Moudon à ce scrutin est l'une des plus basses du canton. Il s'agirait donc de redresser la barre en incitant les électeurs locaux à voter.

Lors du Marché moudonnois du mois de septembre, un apéritif citoyen avait été organisé pour inciter la population à s'intéresser aux votations fédérales. A cette occasion, de nombreux candidats étaient présents sur les stands des différents partis politiques actifs dans cette campagne et ils se sont mêlés à la foule pour discuter avec le public présent et ainsi se présenter aux gens de Moudon.

Dans ce contexte, un autre événement a été organisé à la Grande Salle de la Douane le mardi premier octobre dernier sous la forme d'une «fondue-débat citoyenne» offerte par la commune. La population était invitée à participer et à cette



Droite et gauche débattent

yg

occasion des représentants des partis en lice étaient présents et ont pu débattre en public, permettant ainsi aux citoyens de faire connais-

sance avec leurs projets respectifs et autres priorités pour la prochaine législature.

Suite en p. 3

### Et si on changeait de matelas?

Offres spéciales **roviva**  
SEMAINES DU PAPILLON

Meubles **Kolly**

Payerne  
Rte de Grandcour 67 - 026 660 6 660

www.meubles-kolly.ch  
Bulle | Payerne | Rossens

### Réclame

**Déglon.Ch**  
Revêtements de sol

Parquet • Linoléum • Moquette

Christian Déglon

CP 194 Mobile: 079 858 81 43  
1522 Lucens E-mail: ch.deglon@gmail.com



La syndique de Moudon, Mme Carole Pico, accueille les participants

yg



**ÉDITORIAL**  
par G. Jaquenoud

**C'est pas moi, c'est l'autre!**

• Cette petite phrase en usage dans les cours d'écoles illustre bien le débat actuel sur le réchauffement climatique. Car si nous ne sommes pas tous coupables, mais un peu responsables, nous devons bien porter dans un coin de notre vie le remord de quelques effluves de CO<sup>2</sup> lâchés bien involontairement dans la nature. Car, pas plus que nous ne sommes responsables d'exister, nous ne sommes coupables d'avoir consommé et voyagé, contribuant ainsi aux dérèglements du climat. Ce faisant, nous avons le sentiment de contribuer à l'essor économique et finalement au bien-être de nos frères humains.

Il paraît que non et il va falloir se repentir et faire pénitence. Cela commencera par payer des taxes sur les billets d'avion et sur les carburants. Les billets d'avion, une rallonge de leur prix n'empêchera guère de partir pour 10 jours aux Canaries, ou la virée des contemporains dans les bars de Pattaya. Le chauffage au mazout n'est pas près de disparaître, même si quelques panneaux solaires adoucissent le décompte. Passer au gaz naturel ne ferait que déplacer le problème et le réchauffement climatique aura au moins pour effet de voir diminuer une consommation, déjà réduite par les campagnes d'isolation des bâtiments.

Il y a bien sûr notre chère bagnole et les gros 4/4 des Suisses sont volontiers cités. Mais il y a les

autres voitures utilisées par ceux qui ne peuvent guère faire autrement. Une fois de plus, les habitants des régions périphériques seront pénalisés, un peu comme en France où l'augmentation des taxes avait provoqué la montée aux barricades des Gilets jaunes. Douze centimes de plus pour un litre d'essence ne diminuera guère le flux routier et de plus, seule une partie de cette manne serait affectée à des buts écologiques.

Diminuer notre empreinte environnementale, chacun est conscient de cette nécessité. Les petits ruisseaux font les grandes rivières selon l'adage bien connu. Mais sachant aussi qu'une loi physico-chimique démontre que toute dépense d'énergie entraîne une pollution diffusée dans l'espace et dans le temps, il y aurait lieu de commencer par les plus grandes. Un exemple: la pollution engendrée par le mazout lourd qui propulse une grande partie des navires marchands. Sans oublier l'organisation de grandes manifestations sportives mondiales, athlétisme et football, dans les stades climatisés d'une région où la température dépasse les 40 degrés.

Mais que peut-on attendre d'un système économique dans lequel il est possible de vendre en Asie de l'air des Alpes en bouteilles d'alu?

On vous le disait: «C'est pas moi c'est l'autre!»

Moudon  
**Avis officiels**



**• Avis d'enquête**

Conformément aux dispositions légales, la Municipalité de Moudon soumet à l'enquête publique **du 12 octobre au 10 novembre 2019** le projet suivant:

**Adresse:** Le Devin 15

**Coordonnées:** 2550870/1168000

**Propriétaire:** Faucherre Transports SA, Le Devin 15, 1510 Moudon

**Auteur des plans:** Bat-Mann Constructeur Intégral SA, Bourgo 2, 1630 Bulle

**Nature des travaux:** changement d'affectation du shop en tea-room.

Le dossier est déposé au Bureau technique communal où il peut être consulté sur demande au 021 905 88 86. Les oppositions motivées et les observations peuvent y être déposées par écrit durant le délai d'enquête. Le délai d'intervention porte sur une durée de trente jours, à compter du jour suivant la parution dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud.

BUREAU TECHNIQUE

**• Fermeture de la route cantonale d'Hermenches**

pour la suppression de cinq puits de mine

Dès le lundi 14 octobre à 7h00 au vendredi 18 octobre 2019 à 17h00, la route cantonale entre la jonction de Valacrêt et l'entrée du chemin du Chalet-Rouge sera fermée à toute circulation, sous réserve des conditions météorologiques et de l'avancement des travaux.

Des déviations en direction de Valacrêt et de Sottens seront mises en place, dans les deux sens, selon un dispositif de signalisation.

La Municipalité remercie les usagers et les riverains de leur compréhension et les prie de se conformer aux déviations mises en place.

LA MUNICIPALITÉ

**Deuil**

De tout cœur et avec une profonde émotion, la famille de

**Madame Brigitte JACQUAT**

remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné affection et sympathie dans son immense chagrin.

Elle les prie de croire à sa vive reconnaissance.

**Colonnes des partis**

**Visite de l'entreprise Stettler Œufs et Comestibles**

• Invitation à toutes et à tous: la section UDC Broye-Vully organise une visite de l'entreprise Stettler à Vucherens le samedi 12 octobre prochain. Rendez-vous dans la cour de l'entreprise à 10h00.

Adresse de l'entreprise Stettler: route de Carrouge 12, 1509 Vucherens.

[Jean-François Perroud, Président UDC Broye Vully]

Quelques personnalités de l'UDC seront présentes à cette occasion, soit: Michaël Buffat, Conseiller National; Jean-François Thuillard; Jocelyn Canope, Président du Conseil Communal de Payerne; Philippe Liniger, député; Aliette Rey, députée.

**REMERCIEMENTS DEUIL**

De nombreux modèles à disposition

Imprimerie Moudonnoise  
021 905 21 61

à la source de votre bien-être

**PHARMACIE M • U D O N N O I S E**

PHARMACIE – PARFUMERIE – DROGUERIE  
Avenue de la Gare 1a - 1510 Moudon - Tél. 02190594 10 - Fax 02190594 11

Durant le mois d'octobre

**-20%** sur **VOLTAREN DOLO** Emulgel

**-15%** sur **STRATH LIQUIDE** 500 ml et 2 x 500 ml

**-15%** le vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2019  
Sauf médicaments remboursés - Dans la limite du stock disponible - Non cumulable avec d'autres offres

MOUDON

Suite de la p. 1

# Objectif 50: fondue-débat à Moudon

Le but de ce propos n'est pas de commenter les différentes prises de position des intervenants qui se sont surtout efforcés de mettre en exergue le bilan de leurs actions passées respectives, sans trop se disputer il faut bien le dire. Mais si l'on se recentre sur le but de l'exercice qui est d'inciter les abs-

tentionnistes à aller voter, on peut tout de même regretter quelque peu le manque d'enthousiasme et d'allant des politiciens qui se sont exprimés. On aurait pu s'attendre à un peu plus de lyrisme et de conviction de la part de candidats qui se présentent aux suffrages de leurs concitoyens. On a surtout eu droit à



Bonne humeur et convivialité

yg

un bilan alors qu'on attendait peut-être un projet!

Mais ne boudons pas notre plaisir! Ce fut une jolie soirée, amicale et conviviale, et il ne nous reste plus

qu'à convaincre amis et voisins d'aller voter pour relever le défi qui se présente aux électeurs moudonnais. Plus de 50%!

[Donaly]



Felix Stürner - Les Verts



Monique Tombez - PLR



Ada Marra - PS



Olivier Français, Conseiller aux Etats - PLR



Adèle Thorens Goumaz - Les Verts



Pierrick Muller - JSV

Photos YG



Jean-Philippe Steck - Vert Libéral



Michaël Buffat - UDC

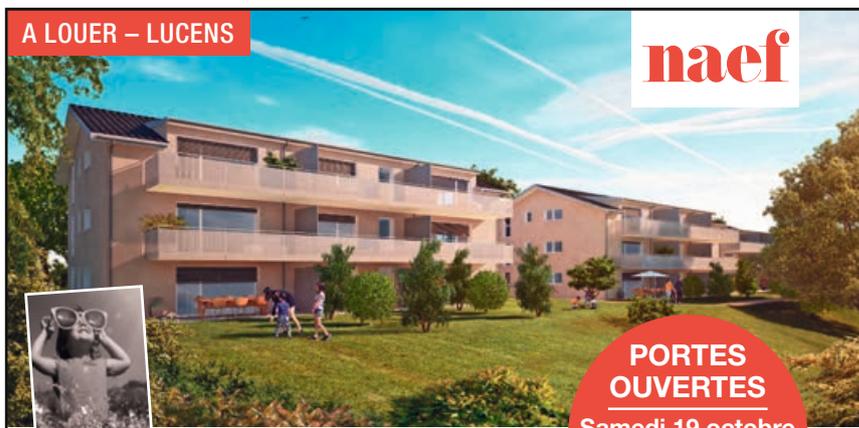
OBJECTIF 50

# JE VOTE



A LOUER – LUCENS

naef



**PORTES  
OUVERTES**  
Samedi 19 octobre  
de 10h à 12h  
Route de  
Villeneuve 30

# Lucens

plein soleil

Spacieux appartements de 2.5 à 4.5 pièces



- Surface : 57 m<sup>2</sup> (2.5 pièces), 82 m<sup>2</sup> (3.5 pièces) et 103.5 m<sup>2</sup> (4.5 pièces)
- Avec terrasse ou balcon
- Architecture moderne et épurée
- Places de parc

Loyer sans les charges

2.5 pièces : Dès Frs 1'140.-

3.5 pièces : Dès Frs 1'470.-

4.5 pièces : Dès Frs 1'650.-

Naef Immobilier Lausanne SA

Sonia Vodoz

sonia.vodoz@naef.ch

T. 021 318 77 42

GENÈVE | NYON | LAUSANNE | VEVEY | NEUCHÂTEL | LA CHAUX-DE-FONDS

www.naef.ch

## Prochain Tous ménages

8 novembre



### ★ Mr Damaro ★ Grand Voyant Médium

Spécialiste du retour immédiat de l'être aimé. Résout tous vos problèmes. Amour, chance aux jeux, famille, agricole, désenvoûtement, protection, etc. Résultats garantis et efficaces.  
Tél. 079 483 10 33

## À louer à Denezy Maison villageoise

dès le 1<sup>er</sup> novembre (ou à convenir)

Cuisine et salle de bains neuves,

5 chambres refaites

Jardin et espaces verts,

Grange, garage, cave, etc...

nombreux espaces à disposition

Visites possibles en fin de journée ou durant les week-end

Loyer: Fr. 2'100.- + charges (chauffage mazout, électricité, etc.)

Contact: 078 738 43 18

À LOUER LUCENS

# BOX garde-meubles

de 25 à 50 m<sup>2</sup>, de Fr. 100.- à Fr. 220.- /mois, libre de suite

079 622 78 41



### Offre spéciale d'automne

**40% sur toutes nos cuisines**

de qualité sur mesure.

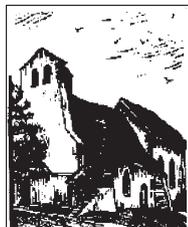
Appareils Zug, Siemens, Miele...

Rénovation ou construction, prise de mesures et devis gratuit. N'hésitez pas à demander une offre

Expo sur rendez-vous

**ESPACE CUISINES - 026 411 05 10**

Rte de Bulle 41, 1696 Vuisternens-en-Ogoz



# Concerts

## Eglise de Curtilles

Dimanche 13 octobre à 17h

# Brass Band Junior Vaudois

Direction: Paolo Pallastrelli

Prochain concert: samedi 30 novembre, 20h  
Quatuor choral Gaffé et Duo Eras

Entrée libre – collecte à la sortie  
Partage et convivialité après-concert



**Le FC Etoile-Broye**  
organise sa

# PASTA PARTY

ouverte à tous le

**Samedi 2 novembre**

dès 18h30 à l'Ancienne Caserne de Moudon

apéritif de bienvenue offert!

Réservation obligatoire jusqu'au 26 octobre:

[info@fcetoilebroye.ch](mailto:info@fcetoilebroye.ch) ou au 079 644 31 32

Enfant de moins de 12 ans: Fr. 1.- par année d'âge

Dès 12 ans et adulte: Fr. 20.-

(boissons non comprises)



**MUNICIPALITÉ DE ROPRAZ**

## Avis d'enquête

Conformément à la loi sur la police des constructions, la Municipalité de Ropraz soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Agrandissement d'une stabulation libre pour jeune bétail, fosse à lisier.

Coordonnées: 2548030/1162780

Parcelle: N° 256

Propriétaire: M. Conrad Schmutz

Architecte: AGRION SA

rte de Goumoens 1, 1376 Eclagnens

Le dossier est déposé au greffe communal de Ropraz du 12.10.2019 au 10.11.2019 où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau. Les observations ou oppositions éventuelles doivent être transmises par lettre recommandée à la Municipalité de Ropraz durant le délai d'enquête.

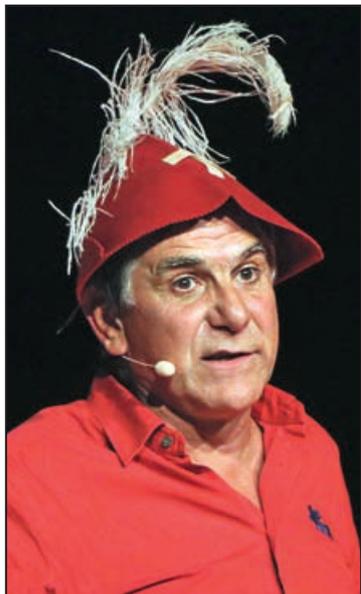
Eh! Tu sais qu'on  
imprime 5000 flyers  
pour 150.- à Moudon?

Imprimerie Moudonnaise  
021 905 21 61

MOUDON

Anniversaire

# Le festival d'humour «Les Otarires» fête ses 15 ans



Tex se la joue «suisse» yg



Applaudissements pour toute la troupe yg

• Ce festival a vu le jour sur une idée de Raynald Vaucher. En 2005, pour la première, il comptait attirer les spectateurs avec la collaboration de deux humoristes français. Ce fut un joli succès puisque lors des deux représentations qui ont eu lieu successivement à Moudon et à Renan (Jura Bernois), ce sont chaque fois plus de 200 spectateurs qui ont répondu présent pour applaudir le spectacle comique qui leur était proposé.

En cette année 2019, pour sa quinzième édition, le festival «Les Otarires» s'était donné les moyens d'attirer un nombreux public le vendredi 4 octobre en la Grande Salle de la Douane à Moudon. Grâce à la présence d'artistes comiques chevronnés qui ont assuré un spectacle de belle qualité, le public s'est vraiment régalé et a longuement applaudi les humoristes qui entouraient Raynald.

On peut ainsi citer Babass, ce personnage atypique, émouvant, tendre et naïf qui s'est fait connaître à la télévision; Tex, humoriste et animateur de télévision (Les Z'amours); Yann Stotz qui apparaissait souvent dans les émissions de Patrick Sébastien (les années bonheur); Terry Cometti, premières parties d'Anne Roumanoff et d'Anthony Kavanagh.

Bref, ce fut un excellent spectacle, celui d'une certaine maturité, et c'est avec envie et plaisir que l'on attend la prochaine édition.

[Donaly]



L'incroyable Babass yg



Raynald Vaucher et Terry Cometti: un costume pour deux! yg



Yann Stotz yg

## Réclame

thiriet Découvrez cette action dans notre magasin  
Route de Carrouge 14 Vucherens

Saucisson Vaudois IGP

Les 2 pièces d'environ 400 g = 800 g



Nouveauté

Env.

19<sup>Fr</sup>,90

du 10.10 au 16.10.2019

DU LUNDI AU VENDREDI: 10<sup>h</sup>00 - 12<sup>h</sup>30 et 14<sup>h</sup>00 - 18<sup>h</sup>30 | LES SAMEDI: 09<sup>h</sup>00 - 15<sup>h</sup>00

Tél: 021 903 23 87 [www.thiriet.ch](http://www.thiriet.ch)

MOUDON

Conseil communal du mardi 8 octobre

# Les élections approchent-elles déjà !

**Arrêté d'imposition:** la gauche et la droite n'ont pas réussi à accorder leurs violons.

• Première séance pour Monique Tombez, nouvelle présidente 2019-2020. Elle salue chacun. L'appel fait constater la présence de 46 conseillers alors que la Municipalité est presque au complet, l'arrivée d'Olivier Barraud étant prévue vers 20h20. La présidente ouvre la discussion sur le procès-verbal de la séance du 18 juin, rédigé par Mme Nicole Wyler. Celui-ci est accepté sans discussion, de même que l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

## Assermentation

M. Gzim Rama remplace M. Giovanni Iorizzo (PS), démissionnaire. Il est assermenté par la présidente et chaleureusement applaudi. 47 conseillers sont donc présents.

## Communications du Bureau

Le Bureau du Conseil s'est réuni à deux reprises, le 27 août et le 2 octobre, pour nommer diverses commissions (qui rapportent ce soir) et le Bureau électoral des Fédérales du 20 octobre et 10 novembre. Une commission traitant de la régionalisation des eaux usées sera encore nommée prochainement. Comme courrier, le Bureau a reçu une invitation des journalistes d'Objectif 50 à la fondue-débat (article dans ce journal).

## Communications de la Municipalité

**Association Rétrobus, mesures prises par la Municipalité (Carole Pico):** En séance du 9 septembre, la Municipalité a décidé de faire éliminer progressivement les bus garés à l'extérieur des bâtiments et d'ordonner la destruction de ceux garés illicitement d'ici au 30 septembre 2020, deux décisions pouvant faire l'objet d'un recours. Pour assurer le remboursement des montants à engager, la Municipalité a déposé des hypothèques légales d'un montant total de Fr. 3'630'000.- sur les bâtiments propriétés de l'Association. Basé sur le devis d'une entreprise locale, ce montant est théorique, mais paraît plausible. La Municipalité ne manquera pas d'informer le Conseil sur les démarches entreprises par la suite.

La discussion est utilisée par Charles Charvet qui aimerait savoir, concrètement, comme l'évacuation des véhicules va se passer. La syndique Carole Pico fait part d'un délai de recours au 12 octobre. Si recours il y a, cela peut traîner jusqu'à une

année, le délai pour la démolition étant au 30 septembre 2020. Pour Etienne Habegger, pourquoi ne pas attendre ce moment-là pour les déplacer et les détruire? La réponse municipale est claire: il faut faire preuve de détermination face à cette association!

**Analyse de la qualité de l'eau potable (Michèle Pidoux-Jorand):** Les eaux de la Commune ont fait l'objet d'une analyse l'an passé qui a détecté la présence dans deux sources de métabolites de chlorothalonil, un fongicide utilisé en grandes cultures. A cette époque, les valeurs-seuils à ne pas dépasser n'avaient pas encore été établies par la Confédération. C'est durant l'été 2019 que cette valeur-seuil a été fixée, l'Office cantonal de la consommation écrivant aux communes concernées pour leur demander de prendre des mesures dans un délai de 2 ans.

Deux sources communales ont des valeurs trop élevées, l'une alimentant une ferme communale pour laquelle la Municipalité fournit provisoirement de l'eau en bouteilles. Elle étudie la possibilité de la relier au réseau d'eau voisin. S'agissant de la seconde source, elle alimente le réservoir de Beauregard et a été mise hors service. Il est à noter que l'eau potable au robinet est conforme pour tous les habitants raccordés au réseau et répond aux nouvelles exigences en vigueur. Le Service des eaux surveille avec attention la qualité de l'eau potable et prendra toutes les dispositions utiles au maintien de cette qualité.

## Rapports de commissions

### Préavis N° 42/19, bail à ferme pour la gestion des forêts communales

Après la décision de la Municipalité de supprimer le Service des forêts, il convient de trouver la meilleure solution pour en assurer leur gestion. Elle propose au Conseil la signature d'un bail à ferme avec le Groupement forestier Broye-Jorat d'une durée de 6 ans. Celui-ci effectuera les travaux forestiers, gèrera les ventes et recevra les subventions. Pour la Commune, il devrait en résulter une économie d'environ Fr. 50'000.- par rapport aux déficits moyens actuels de Fr. 200'000.-. La vente de bois de feu sera abandonnée après liquidation des stocks. Les coûts pour la Commune de Moudon sont estimés à Fr. 150'000.- auxquels

il faut ajouter une augmentation de participation au capital du Groupement de Fr. 118'400.-. La réserve «Lothar» (Fr. 47'166.75) sera attribuée aux chemins forestiers alors que la vente du matériel de bûcheronnage est estimée à Fr. 100'000.-.

Présidée par Pierrick Muller, la commission nommée pour l'étude de ce préavis constate la rationalisation des coûts. Après s'être questionnée sur les conséquences négatives de ne pouvoir vendre du bois à la nouvelle centrale de chauffe du Fey (à réaliser par la société bâloise EBL), elle conclut à l'acceptation du préavis au vu des nombreux avantages.

Il en va de même de la commission de gestion et finances (Cogefin) qui relève que certains travaux, précédemment assurés par le Service des forêts, devront être confiés à d'autres services.

Charles Charvet souhaite connaître l'économie réalisée. Fr. 50'000.- environ selon la municipale Pidoux Jorand qui conclut en affirmant que la solution actuelle n'était plus possible et qu'une participation à un autre Groupement n'avait pas été envisagée.

En votation, le Conseil accepte le préavis municipal (2 abstentions). Il en est remercié par Michèle Pidoux Jorand, de même que tous ceux qui se sont occupés précédemment des forêts communales.

### Préavis N° 43/19, demande de crédit de Fr. 733'000.- pour l'achat d'une parcelle

Le préavis porte sur l'achat de la propriété mise en vente par Armasuisse de la place de la Gare. Une société d'expertise immobilière mandatée par la Commune en a estimé la valeur vénale à Fr. 455'000.-, montant qui a été proposé par la Municipalité. Toutefois, et comme la Commune a un droit de préemption, Armasuisse a informé la Municipalité que l'offre la plus élevée en sa possession était de Fr. 720'000.-, montant sur lequel elle est forcée de s'aligner pour l'acquiescer. En effet, dans le but d'accroître la maîtrise foncière et d'orienter le développement économique dans le quartier de la gare, la Municipalité considère que cet achat est une opportunité à ne pas manquer. Avec les buts suivants:

- requalifier le tissu bâti et les espaces publics de la zone industrielle vers la gare

- améliorer le fonctionnement de cette zone par une approche multimodale des déplacements (réaménagement de la place de la gare, un des projets phare du programme de législation)

- densifier le tissu bâti dans ce quartier en encourageant le tertiaire, commerces, équipements publics.

G.-Alexandre Duc, au nom de la commission du Conseil, constate qu'il n'y a pas de besoin réel de cette parcelle pour les transports publics mais que cet achat stratégique permet à la Commune de garder la gestion du développement de Moudon. En attendant la réalisation de la nouvelle zone, ce bâtiment pourrait être mis en location. Il conclut en proposant au Conseil d'accepter les conclusions du préavis municipal. Tout comme la Cogefin (présidée par Jakup Isufi) pour qui cet achat ne peut être qu'une bonne décision.

La discussion n'est pas utilisée, le préavis est accepté (1 abstention). Carole Pico remercie là aussi le Conseil de son acceptation, importante pour le développement futur de la ville.

### Préavis N° 44/19, arrêté d'imposition pour 2020

La RIEIII (taux maximum d'imposition du bénéfice des entreprises à 13,79%) entrée en vigueur en 2019 représente, pour notre commune, une diminution des produits fiscaux de Fr. 500'000.- environ. Cette perte est atténuée par une participation cantonale de Fr. 132'000.- avec, plus tard, une participation annuelle de Fr. 90'000.- environ. La reprise par le Canton des frais liés à l'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile) représentant 420'000.- vient donc balancer la baisse liée à la RIEIII. Par contre, le Canton va augmenter ses impôts de 1,5 points. Il est donc demandé aux communes de baisser les leurs d'un pourcentage équivalent, ce que la Municipalité propose au Conseil, passant de 75 (depuis 2014) à 73,5 points de l'impôt cantonal de base. Il faut noter que le taux moyen des communes de la Broye en 2019 est de 73,9 points alors que la moyenne cantonale est de Fr. 69,9. Pour le reste, alors qu'il n'est plus possible de percevoir des taxes communales et cantonales sur les tombolas et lotos, le montant des autres taxes est maintenu aux taux actuels.

Suite en page ci-contre

## CONSEIL COMMUNAL

Le préavis examiné par la Cogefin a abouti à l'élaboration de 2 rapports. L'un dit de minorité (signé par 3 de ses membres), l'autre par la majorité de la commission.

Dans son rapport de minorité, Pierrick Muller soutient la position municipale. Un point d'impôt représente Fr. 106'000.– qui, au vu des nombreux investissements à venir, sont nécessaires. Un point en moins ne serait de toute façon pas déterminant pour attirer de nouveaux habitants. Il propose toutefois de limiter cette décision à 2020 seulement, permettant une adaptation éventuelle du taux dans le futur.

La majorité de la commission, dont le rapport a été rédigé par Michel Lohner, préconise, elle, une baisse supplémentaire d'un point (donc de passer à 72,5). Pour le rapporteur, la baisse de l'endettement communal et une bonne capacité d'autofinancement font constater la bonne santé des finances communales. Cette situation pourrait provoquer à terme un changement de la péréquation intercommunale en notre défaveur. Pour le citoyen, cette baisse de 1 point se traduirait par une diminution réelle d'impôts, le taux d'imposition représentant un élément non négligeable dans l'évaluation de la commune dans laquelle on souhaite s'établir. Là aussi, il est proposé de limiter à un an seulement cette décision.

(Ndlr: en fait il s'agit là d'un clivage gauche-droite que l'on va sans doute percevoir de plus en plus au vu des élections communales de 2021).

La discussion a été très largement utilisée, entre autre par Michel Pignet, qui affirme que le groupe PS-Les Verts appuie la proposition municipale (73,5 points). Il est suivi par d'autres conseillers: Christophe Gertsch, Sandrine Bosse Buchanan, Sylvia Widmer ou encore Françoise Matthey qui, tous, soutiennent la Municipalité et sa volonté de pouvoir tenir un budget cohérent sans procéder à des coupes regrettables. A l'inverse, les conseillers qui ont pris la parole en faveur du rapport lu par Michel Lohner (72,5) sont Charles Charvet, Etienne Habegger, Daniel Goy, Serge Demierre, Alain Najjar, André Zimmermann ou encore G.-Alexandre Duc. Les municipaux aussi ont défendu leur position par Carole Pico, Michèle Pidoux Jorand ou encore Jean-Philippe Steck. Au final, c'est un plaidoyer véhément du municipal des finances Olivier Barraud qui conteste certains chiffres du rapport Lohner. Cette longue discussion (Ndlr: avec des propos parfois vifs, dirons-nous), s'est terminée par un vote que Michel Pignet a demandé à bulletins secrets. Tout d'abord le rapport de minorité a été rejeté par 26 non contre 20. On pouvait dès lors penser que le

rapport de la commission (taux de 72,5) allait être accepté. Et il le fut par 28 voix contre 19... et idem pour l'ensemble des conclusions amendées (adoption du taux pour un an seulement). On peut comprendre la déception de la Municipalité qui, là, n'a pas remercié le Conseil, à l'inverse de Michel Lohner qui trouve le moment propice de faire un geste en faveur des contribuables.

### Préavis N° 45/19, demande d'un crédit complémentaire de Fr. 107'715.95 pour l'aménagement d'un chemin piétonnier

Pour rappel, le Conseil communal avait accepté en mars 2018 un crédit de Fr. 168'000.– pour l'aménagement d'un chemin piétonnier au Champ-du-Gour (Ndlr: contre l'avis de la commission, rappelons-le). Comme annoncé lors de la séance du 18 juin, un dépassement important est constaté et il faut maintenant en assurer le financement. Il est dû à un tracé plus long que prévu et à des terrassements et enrochements plus importants qu'estimés, les devis sur lesquels le Service technique s'étant appuyé pour déterminer le montant des travaux étant largement sous-estimés. La Municipalité réitère ses excuses pour cet important dépassement.

La commission nommée pour l'étude du préavis, par la voix de Pierre-Alain Bohnenblust, relève

Suite de la p. 6

que le montant de Fr. 107'715.95 a d'ores et déjà été payé. Donc que le Conseil est mis devant le fait accompli. Il ne reste dès lors aucune marge de manœuvre à la commission, ce que regrettent ses membres. Tout en prenant acte des excuses exprimées, la commission enjoint la Municipalité à tout mettre en œuvre pour transformer cet échec en une amélioration de ses pratiques. Elle conclut malgré tout à l'acceptation du préavis présenté.

Daniel Goy, rapporteur de la Cogefin, souhaite que les suivis des réalisations s'effectuent par un contrôle régulier méthodique de chaque étape. Le financement est assuré, puisque déjà dépensé, et la Cogefin propose elle aussi d'accepter les conclusions municipales.

Etonnamment, la discussion n'est pas utilisée et au vote le préavis est accepté par 23 voix (7 avis contraires et 13 abstentions). Le municipal J.-Ph. Steck s'excuse encore une fois de ce dépassement et affirme qu'un meilleur suivi sera apporté aux prochains préavis.

### Propositions individuelles

Michel Bula interpelle la Municipalité. Depuis août 2018, les élèves fréquentent le collège du Fey. Or, l'équilibre entre l'Ochette et le Fey n'est pas réalisé. Sur la base de la volontariat, il a été demandé à certains parents de la rive gauche de la Broye s'ils étaient d'accord de scolariser leurs enfants au Fey, faisant partie d'une zone dite «tampon». Il en va de même pour d'autres des Terreaux pour l'Ochette. Il souhaite que le comité directeur de l'AISMLE revoie le problème. Le municipal Felix Stürner lui répond que ce n'est ni l'AISMLE ni la Municipalité de Moudon qui peut intervenir car c'est la Direction générale de l'enseignement (Vaud) qui est compétente.

Il est 22h26 lorsque Monique Tombez (qui a vécu un beau baptême du feu avec l'arrêté d'imposition) peut lever cette séance, tout en invitant chacun à la traditionnelle «verrée» présidentielle.

[Luc Baer]

### Petit commentaire

Au vu de l'acceptation par le Conseil de l'achat à un prix surévalué d'une parcelle à la place de la Gare, pour poursuivre dans une certaine logique, l'achat de la parcelle du Cercle turc prise en sandwich serait à souhaiter. Pour autant que ceux-ci soient d'accord de vendre... et à quel prix?

[Luc Baer]

## ELÉCTIONS FÉDÉRALES

# Après l'heure, c'est plus l'heure

Objectif 50

Il reste exactement 10 jours avant les élections fédérales, et seuls 12% des Moudonnois ont voté jusqu'ici! L'objectif de 50% de participation semble difficile à atteindre. Mais pour les deux journalistes de la RTS, ce n'est pas l'heure de renoncer.

• On aura tout essayé ou presque pour tenter de vous donner envie d'aller voter cette année. Souvenez-vous, on a commencé par un apéro festif le 7 septembre pendant le Marché moudonnois. Ensuite, avec l'aide d'Easyvote, on a essayé d'intéresser les jeunes à la politique. Et puis, enfin, il y a eu la soirée fondue organisée avec brio par la Municipalité. Ce 1<sup>er</sup> octobre, ce sont 140 citoyens qui sont venus manger et participer au débat avec les 4 candidats au Conseil des Etats! Un succès inespéré!

Ce soir-là, Jérôme et moi, on s'est senti pousser des ailes. On s'est dit que oui, on allait y arriver. Mais le vol n'a été que de courte durée. L'enthousiasme qu'on croyait contagieux ne se traduit toujours pas dans les urnes. Selon les premiers décomptes de la com-

mune, seuls 12% des Moudonnois ont voté pour l'instant! Quelle désillusion.

Il reste 10 jours avant les élections fédérales. C'est peu pour atteindre 50% de participation. Alors ne tardez plus. Car comme on dit chez nous, «après l'heure c'est plus l'heure». Le tout dernier délai pour déposer votre enveloppe de vote, c'est dimanche 20 octobre à 10 heures. A 10 heures 01, il sera trop tard, plus aucun vote ne sera comptabilisé. Et là, nous, on aura plus que les yeux pour pleurer.

Vous faites partie des 12% de Moudonnois qui ont déjà voté? Bravo! Dans ce cas-là, à vos ciseaux! Vous n'avez plus qu'à découper le petit carton «Je vote» qui se trouve en page 3 de ce journal et à le coller où vous vous voudrez. Sur votre boîte aux lettres, sur une fenêtre ou sur

votre porte... Qui sait, ça donnera peut-être envie à vos voisins d'aller voter?

[Cécile Durring]

### Délais pour voter

- **Poste:** l'enveloppe de vote (à affranchir!) doit impérativement arriver au greffe municipal **vendredi 18 octobre dernier délai.**
- **Dépôt:** l'enveloppe peut être déposée au greffe municipal (heures de bureau), **dernier délai vendredi 18 octobre 12h**, ou dans la boîte aux lettres «Votelec» sous les arcades de l'Hôtel de Ville, **dernier délai dimanche 20 octobre 10h!**
- **Local de vote:** uniquement **dimanche 20 octobre de 9h à 10h** à l'Hôtel de Ville.

MOUDON

Cérémonies

# Grange-Verney: plus près de l'économie

Un nouveau laboratoire pédagogique de transformation de produits fermiers a été inauguré le vendredi 4 octobre dernier.

• L'école a couplé cette inauguration avec une remise de diplômes et de patentes cantonales. De nombreuses personnalités représentant les milieux de l'enseignement et de l'économie ont participé à ces cérémonies.

L'inauguration du nouveau laboratoire a donné l'occasion au directeur d'Agrilogie, M. Christian Pidoux, de situer le rôle dévolu au nouvel outil pédagogique. Ce rôle peut se définir ainsi: ajouter une plus-value aux produits de l'agriculture. C'est un marché d'avenir dans lequel le respect des normes d'hygiène est essentiel. Le poste de travail principal peut accueillir 16 personnes, il dispose d'ustensiles de grande capacité. Un autre local est destiné au lavage des légumes et un autre encore à la fabrication du pain. Le travail de la viande s'effectuera avec la collaboration de l'école professionnelle de Montreux. Ce nouvel outil pédagogique servira aux cours pour patente et aux travaux de diplômés. Les anciens lauréats seront les bienvenus.

Pour sa part, M. le doyen Thierry Gallandat a situé le nouvel outil pédagogique dans le cadre de la formation supérieure dispensée sur deux ans. C'est une formation très complète, qui va de l'histoire de la transformation et de l'alimentation à la rentabilité, en passant par le



A l'inauguration du nouveau laboratoire: M. Thierry Gallandat, doyen, M. Claude Baehler, directeur de Prometerre, M. Frédéric Brandt, directeur général du DGAV et M. Christian Pidoux, directeur d'Agrilogie

marketing, les techniques de vente, l'analyse sensorielle, les constructions et la législation. Ces compétences de base sont ensuite approfondies avec la transformation pratique du lait, de la viande, des céréales, des fruits et des légumes. Le nouveau laboratoire répondra donc aux besoins en matière de formation.

La journée a encore été l'occasion d'une remise de patente cantonale de spécialisation en viticulture biologique et de diplôme cantonal en conduite d'alpage. La spécialisation en viticulture biologique s'adresse à des professionnels de la vigne et du vin qui ont désiré mener à bien leur culture préférée, ceci avec une baisse ou une suppression des intrants chimiques. Cinq lauréats ont reçu leur patente et parmi eux, M. Arthur Pidoux de Servion. Pour leur part, neuf lauréats sont diplômés en conduite d'alpage. Cette formation, donnée en collaboration avec la Société vaudoise d'Economie alpestre, répond aux besoins d'une branche économique importante puisqu'elle occupe entre 2500 et 3000 personnes, en produisant 850 tonnes de fromages. Les nouvelles formations dispensées par Agrilogie ont le soutien des Autorités cantonales et fédérales, comme des partenaires de l'économie. Son directeur, M. Christian Pidoux, a souligné que cette confiance se traduit par une grande marge de manœuvre.

[G. Jaquenoud]

## Réclame

Tous aux urnes:

Empêcher  
la soumission à l'UE!

**Votez UDC**  
Pour une Suisse forte

Des questions concernant les élections?  
Hotline électorale gratuite:  
0800 0 1291 0

UDC Suisse, case postale, 3001 Berne, www.udc.ch

**HIB**  
HÔPITAL  
INTERCANTONAL  
DE LA BROYE

**NAISSANCES**  
d'enfants d'habitants de la région

**Diana**  
née le 23 septembre 2019  
Famille Bezeza, Mézières (VD)

**Jules**  
né le 24 septembre 2019  
Famille Piller, Payerne

**Grace Ayamba**  
née le 25 septembre 2019  
Famille Nchong, Lucens

**Emmanuel Agbor**  
né le 25 septembre 2019  
Famille Nchong, Lucens

**Maëilly**  
née le 27 septembre 2019  
Famille Soares, Bussy

**Nea**  
née le 28 septembre 2019  
Famille Besson, Combremont-le-Petit

**Victoria**  
née le 4 octobre 2019  
Famille Vaucher, Carrouge (VD)

MOUDON

Concerts de St-Etienne

# Puissance et finesse de Brahms

• L'Association pour Saint-Etienne propose une nouvelle saison riche et éclectique, avec un programme couvrant une bonne partie de la musique chorale occidentale, de la Renaissance au contemporain, en passant par le baroque, le classique et le romantique, jusqu'au gospel. En ouverture, une interprétation intimiste, puissante et bouleversante, du *Deutsches Requiem* de Brahms, par le chœur de chambre *Laudate Deum*, sous la direction de Catherine Berney.

Qu'il s'agisse de douleur et de deuil pour l'intégralité d'un concert, mais où serait donc le plaisir? La réponse est peut-être dans l'interprétation contrastée et l'impulsion que Catherine Berney imprime aux choristes de *Laudate Deum*: tout est en mouvement, et la douleur n'est que prétexte au voyage de l'esprit qui va l'alléger.

En introduction, la *Rhapsodie* pour voix d'alto, sur un poème de Goethe, plonge le public dans cette atmosphère à la fois tragique et pleine d'espoir du romantisme allemand: la peine d'amour se voit transformée en perception des beautés du monde par une note de musique. Tout un programme, et un défi superbement relevé par la soliste Charlotte Jequier... Une voix chaude maîtrisant le tremblement pourtant perceptible de l'émotion, baignée par le ressac du chœur d'hommes, nous conduit par vagues à des soulèvements éphémères et grandioses.

Le contraste, comme celui de notre ciel d'automne, est amené par l'éloquence des gestes de la directrice, véritablement habitée par la musique, comme les chanteurs, dans ce *Deutsches Requiem* sans affectation ni sobriété exagérée, où l'on navigue dans l'intervalle entre vie et mort. Le chœur met en exergue, par



Le Chœur *Laudate Deum*, magnifique en petite formation Photos SK



Catherine Berney, habitée par la musique

la pulsation, avec l'aide virtuose de la percussion et du piano, la bataille du temps: temps comme durée, qui finit en annonçant la mort, et temps comme rythme, comme musique, vecteur d'infini.

La grande réussite de cette interprétation est que chacun des

auditeurs, porté par cette houle, ce va-et-vient entre guerre et paix, entre angoisse et sérénité, entre fin et renouveau, se sent concerné par l'histoire qui est racontée là. Histoire tirée d'une lecture de la Bible luthérienne par un Brahms qui, selon ses proches, tentait alors de sublimer le deuil de sa mère – dont la soprano Pauline Fuzier-Mayer incarne peut-être la voix, avec douleur et tendresse, alors que le baryton Patrice Berger nous fait partager avec une belle clarté l'angoisse et la solitude du combat entre la chair et l'esprit.

Ce requiem humaniste, qui commence par évoquer les vivants et leur traversée de la douleur, du passé ample au futur intérieur, conjugué aux voûtes écartées de Saint-Etienne, a été un moment privilégié préluant aux deux concerts de *Laudate Deum*, avec orchestre cette fois, qui auront lieu en novembre à la Salle Métropole de Lausanne et au Victoria Hall de Genève. Les Moudonnais, pour leur part, sont sortis de l'église avec des étoiles plein les yeux.

Prochain concert: dimanche 10 novembre 2019 à 17h avec le Kammerorchester 65 de Wettingen. Direction: Alexandre Clerc. Au programme: œuvres de Mozart, Luca Martin (création) et Dominique Gesseney-Rappo. Billets à l'entrée, ouverture des portes à 16h. Informations: [www.apse-moudon.ch](http://www.apse-moudon.ch).

[S. Krauer]

MOUDON

## Halloween Ghost Tour Sorcières, soupe à la courge, Sherlock Holmes et bonbons

• Moudon Région Tourisme vous invite lors de l'Halloween Ghost Tour à venir frissonner en famille ou entre amis au Château de Lucens par une journée d'automne, lorsque les légendes se dévoilent et que le Château laisse la part belle à l'imagination.

Dans ce lieu particulier, les contes de sorcières et les faits divers reprennent vie entre les murs du château lors de visites guidées pour les familles, se terminant par un bol de soupe à la courge et des bonbons.

Un escape game à la recherche d'un manuscrit perdu occupera les

plus avertis (dès l'âge de 16 ans): résolution d'énigmes et frissons garantis!

Visites guidées à 9h, 11h, 13h et 15h. Escape game à 16h30 et à 20h.



Date: samedi 26 octobre 2019 dès 9h.

Rdv: Château de Lucens.

Prix pour les visites: gratuit moins de 7 ans / Fr. 5.- de 7 à 15 ans / Fr. 15.- adultes dès 16 ans. Réservation conseillée.

Prix pour l'escape game: Fr. 35.- adultes dès 16 ans / Réservation obligatoire: <http://ticketing.moudon.ch>.

Renseignements: Moudon Région Tourisme- [office.tourisme@moudon.ch](mailto:office.tourisme@moudon.ch) - 021 905 88 66.

[MRT]



Charlotte Jequier, la chaleur de l'émotion

HANDBALL

Equipe M11

Premier tournoi et belles victoires

• Pour le premier tournoi de la saison 2019-2020, l'équipe M11 de Moudon se déplaçait en terre lausannoise, à la salle des Bergières. Avec une équipe construite autour de joueurs qui connaissaient déjà les tournois, les nouveaux arrivés au club avaient l'occasion de montrer eux aussi de quoi ils étaient capables. Pour cette première, les résultats ont été à la hauteur avec 4 victoires en 4 matches. On espère vivement que la saison continue comme cela et félicite cette équipe qui a montré un très beau visage. L'entraîneur remercie également Jérémy pour son engagement auprès de cette équipe et son magnifique coaching.

[Laurent Teuscher]

**M15 –  
SG Lausanne-Ville –  
HBC Moudon 26-24  
(15-13)**

Les M15 apprennent à leurs dépens que, lorsqu'un match est serré, ce sont les petits détails qui font la différence.

Lors de cette rencontre, sur le papier, les équipes se valent. Les joueurs lausannois sont un peu plus grands, mais cela n'est pas déterminant pour leur assurer un avantage prépondérant. Les Moudonnais entrent bien dans le match, l'adversaire semble à leur portée. Mais, entre la 15<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> minute, le niveau de jeu baisse et les Lausannois prennent deux longueurs d'avance. La pause permet de recharger les batteries et équilibre à nouveau les débats. Malheureusement, le même scénario se produit en 2<sup>e</sup> période et en quelques minutes les Broyards accusent un retard de 5 buts. Ce retard sera pourtant presque comblé au coup de sifflet final. Il aurait assurément été possible d'inverser le score si, au cours des dernières minutes, tout le monde avait été à son affaire, que le tir du joueur Moudonnais ne soit pas passé à côté du cadre alors qu'il était seul face au gardien adverse ou que le gardien Broyard n'ait pas laissé échapper ce ballon pourtant facile à arrêter. Mais, avec des si et des mais... Une défaite est toujours rageante et celle-ci peut-être plus que d'autres. Il appartient maintenant aux joueurs d'en tirer les enseignements afin d'avoir, à l'avenir, la détermination et le comportement approprié pour transformer une courte défaite en une courte victoire.



L'équipe M11, emmenée par Laurent Teuscher assisté de Jérémy Magnin (en haut à gauche), avec les joueurs Rim, Rafael, Valentin, Enzo, Junior, Arkan, Timothé et Florian

**Composition de l'équipe de Moudon:** Ari Egehan, Bauer Louis (2), Demierre Quentin (4), Guerreiro Dimitri (3), Joseph Patricis Beny (4), Mareovich Matthieu (5), Pacht Tom, Rosa Schmitz Arthur (5), Rosa Vincent, Sivayogan Dilujan, Tombez Chad (1).

[Jean-François Périsset]

**M17 – HBC Moudon –  
US Yverdon 23-26  
(14-15)**

Les M17 tiennent la dragée haute, mais s'inclinent sur le fil face à Yverdon.

Avec un effectif très réduit, huit joueurs seulement, l'équipe locale s'est battue courageusement face à l'équipe qui l'avait battue de douze longueurs lors du match aller. Très volontaires et concentrés, les joueurs rendent coup sur coup et ne se laissent pas distancer d'un pouce. Ce combat est exigeant en énergie et les huit protagonistes locaux parviennent même à égaliser à la 36<sup>e</sup> minute de jeu. À ce moment précis, alors qu'il aurait été nécessaire d'accentuer la pression, quelques mauvaises passes offrent à Yverdon des balles de contre-attaque qui n'en demandait pas tant pour prendre deux longueurs d'avance. Le temps mort demandé par le coach moudonnais ne change rien. Les joueurs sont « cuits » et la concentration ne suit pas. Finalement, le coup de sifflet final retentit alors que le tableau d'affichage indique 23-26. Dommage, avec un peu plus d'effec-

tif, cette partie aurait pu apporter la première victoire à cette équipe jeune et pleine de potentiel.

**Composition de l'équipe de Moudon:** Abade Fabio (2), Amaudruz Nolan (2), Bessard Aloys (6), Gerber Tristan (1), Horisberger Nathan (11), Sandoz Malcom (2), Soares Fernandes Alexandre.

[Jean-François Périsset]

**D3 Moudon – HBC  
La Chaux-de-Fonds  
34-12 (12-6)**

Ce samedi 5 octobre, les dames de Moudon se sont déplacées à la Chaux-de-Fonds pour disputer leur match contre la formation locale. Tout au long de la rencontre, les deux équipes ont montré un jeu placé de même niveau, mais les adversaires, plus rapides, ont creusé l'écart par leurs nombreuses montées de balles fructueuses. De leur côté, les Moudonnaises ont eu du mal à trouver le chemin des buts en raison, majoritairement, de la très bonne gardienne Chauxoise. Ainsi, malgré une série de bonnes actions, les dames de Moudon, n'ayant pas su faire la différence, se sont péniblement inclinées avec un score de 34-12.

**Composition de l'équipe:** Aellen Céline, Amaudruz Christine, Baur Sarah, Besson Rachel, Deschenaux Florence, Maiurano Chloé, Marques Andréa, Picciola Clarissa, Spack Yelena, Vorlet Gaëlle.

[Yelena Spack]

SPORT Football

Etoile-Broye

Résultats

Lonay - EB Seniors+30	5-7
Granges-Marnand - Juniors B	3-1
EB Seniors+30 - Thierrens	8-2
Et.-Broye II - Granges-Md IA	1-4
Juniors DIII - Vallorbe-Ball. I	1-2
Juniors DII - Ste-Croix/La Sagne	3-8
St.-Payerne I - Juniors DI	1-8
Juniors C - Granges-Marnand	5-4
Echallens Rég. III - Juniors B	4-1
Juniors A - Concordia II	1-2
Etoile-Broye I - Thierrens II	4-0

Prochains matches

**Jeudi 10 octobre**

20h00 Donneloye - EB Seniors+30
20h00 Jun. A - St. Lausanne-Ouchy à Moudon

**Samedi 12 octobre**

09h00 AS Haute-Broye I - Jun. DIII à Oron-la-Ville
09h00 Champagne-Sp. III - Jun. EIV
09h15 St.-Payerne II - Juniors DII
10h30 Champagne-Sp. II - Jun. EII
10h30 Granges-Marnand II - Jun. EV
11h00 Juniors EIII - Valmont II à Lucens
13h00 St-Légier II - Juniors C
16h00 Jun. B - US Terre Sainte IV à Moudon
16h00 Etoy - Juniors A
18h00 Donneloye I - FCEB I
20h00 Donneloye II - FCEB II

Jorat-Mézières

Résultats

FCJM Sen.+30 - St-Légier	8-0
Juniors DII - Vevey United IV	1-3
ES Malley III - Juniors DI	3-2
Juniors C - La T.-de-Peilz II	11-0
Valmont II - Juniors B	2-3
St.-Laus.-Ouchy II - FCJM I	4-0
FCJM II - Donneloye II	5-2

Prochains matches

**Jeudi 10 octobre**

19h15 Juniors B - MJOR (9008)
-------------------------------

**Vendredi 11 octobre**

20h15 Sen.+30 - Lausanne Benfica II
20h30 FC Thierrens III - FCJM II

**Samedi 12 octobre**

09h00 Corc.-Payerne II - Jun. EIII
10h45 La Sarraz-Eclepens II - Jun. EI
10h45 Villeneuve-Sports - Jun. D9II
11h30 Jun. EII - MJOR (9077) IV
13h30 FC Roche - Juniors C
18h00 Grandson-Tuil. I - FCJM I

**PROCHAIN TOUS MÉNAGES**

**VE 8 NOVEMBRE**

annonce@journaldemoudon.ch

CHESALLES-SUR-MOUDON

Samedi 28 septembre

# La journée pizzas au soleil

• **Beaucoup plus de participants que prévu à cette journée pizzas, mais les organisateurs ne se sont pas laissés prendre, chaque convive a reçu sa part de pizza d'une qualité exceptionnelle.**

Sous la houlette de Marc-André Durussel, le groupe d'animation du petit village de Chesalles, rehaussé de quelques nouveaux habitants, a su satisfaire les nombreux participants. La présence du syndic Patrick Gavillet et du municipal Daniel Juillard marque l'intérêt porté par les autorités aux activités du village. La participation aux événements organisés par les villages satellites est de nature à renforcer la cohésion de la commune récemment fusionnée.

Le fournisseur Christian Durussel, connaisseur de l'objet plus que centenaire, et le pizzaiolo Hubert Zosso, cuisinier compétent, ont régalé leurs convives par une excellente préparation. Des pizzas bien cuites au four communal, garnies à souhait et livrées à une température idéale, accompagnées d'une bonne salade. La renommée de cette qualité supé-

rieure étant faite, il en découlera une participation toujours plus grande, à l'avenir cette sympathique manifestation étant devenue pérenne.

En cette période spécialement orientée sur l'évolution du climat, jour J de manifestations nationales, le rassemblement de la communauté villageoise, par un samedi gratifié d'un soleil radieux propice à l'évasion, participe concrètement à la réduction de particules nocives par la dissuasion de l'usage de la voiture. En effet, les participants se



Mahé apprécie



Des desserts étaient aussi proposés

rendent à pied au centre du village, la communication est favorable à des sujets d'actualité, de nouvelles connaissances sont établies. L'intégration des nouveaux habitants est

ainsi facilitée, la découverte du comportement des résidents permet aux nouveaux venus de mieux se fondre dans un milieu de vie différent.

[GP]

## PENEY-LE-JORAT

Conseil communal

# Jorat-Menthue applique l'opération blanche

• Lors de sa séance ordinaire du lundi 7 octobre, le Conseil communal de Jorat-Menthue, sous la houlette de son président Frédy-Daniel Grossen, a accepté à l'unanimité le préavis présenté par la Municipalité. Le taux d'imposition est fixé à 70,5% pour 2020 et répond ainsi aux négociations de septembre 2018 entre le canton et les communes ayant abouti à un accord-cadre portant sur la compensation des pertes liées à la RIE III vaudoise et sur le financement de l'AVASAD. Il a été convenu que la part communale à l'AVASAD sera entièrement reprise par le canton dès 2020, contre une bascule de point d'impôt.

texte de Eric Mathyer, jusqu'au 16 novembre.

De chaleureux remerciements sont adressés à François Cornu pour son engagement durant 27 ans à la Step de Sottens, au lieu-dit La Solitude. Il s'en est occupé depuis les débuts et aujourd'hui les employés communaux prendront le relais.

L'inauguration du sentier Handicap et Nature, situé entre les communes de Corcelles-le-Jorat et Jorat-Menthue, a été inauguré les 5 et 6 octobre. Une boucle de 5 km, superbe sentier réalisé en 10 ans sous l'impulsion de Michel Graz, chef de l'atelier de travail d'intérêt général (Fondation vaudoise de probation) et Roland Rapin, garde forestier, avec l'appui des autorités cantonales et communales et toutes les bonnes volontés régionales.

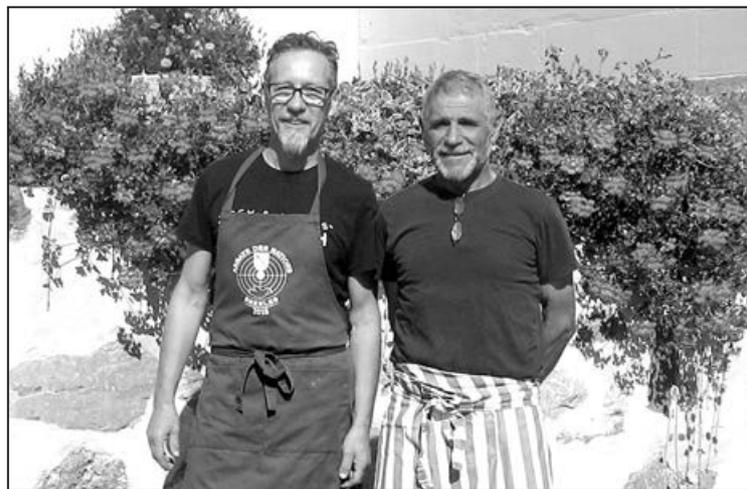
Le renard malade ou mort inquiète. Qui débarrasse la dépouille? La question se pose: garde-chasse, garde-forestier ou commune, voirie ou au pire laisser l'animal sur place? Un flou qui inquiète le citoyen, propriétaire ou promeneur qui ne sait pas à qui s'adresser en cas de funeste rencontre. La question se pose effectivement pour tout animal mort trouvé sur le domaine public. Affaire à suivre...

Christophe Cornu, nouveau conseiller, est assermenté et remplace Louis Pittet, démissionnaire.

Déchetterie: une nouvelle personne de référence au sein du SDT laisse une lueur d'espoir aux Autorités de Jorat-Menthue dans le dossier «Déchetterie». L'idée étant de négocier le PGA et réussir à faire passer le projet tel que prévu initialement. Une prochaine séance est agendée le 14 octobre.

Le Cadratin prolonge l'exposition «Burki» et présente «Limonade Suisse Brasil», photographies et

[Dany Schaer]



Le pizzaiolo et le fournisseur



Marco, Lucia et Yannick, doyen du village



La caravane du moût

gj



Les joueurs de cornemuse

gj

RÉGION

Tradition

# La Route du Moût

Entre Lavaux et Payerne, la caravane du moût a fait escale à Lucens, le samedi 5 octobre 2019.

• C'est une jolie tradition qui voit depuis 24 ans les 3 attelages traverser le Lavaux, le Jorat et la plaine broyarde. Elle célèbre à sa façon le début des vendanges, le terroir et les crus de la Commune de Payerne.

A chaque étape, une dégustation du moût nouveau est offerte ainsi que le verre de l'amitié. Pour les enfants

aussi, c'est le plaisir de caresser un des six chevaux. Une animation musicale est prévue et pour cette édition, un groupe de musiciens a remplacé le cor des Alpes par la cornemuse écossaise. Après tout, le bon vin et le whisky authentique peuvent faire bon ménage!

[G. Jaquenoud]



Les fidèles conducteurs d'attelages

gj

LUCENS

Commerce

## «Tout Temps vrac»: acheter autrement

Une nouvelle surface de vente a ouvert ses portes le 5 octobre dernier.

• Acheter en vrac, juste selon les besoins, sans emballage inutile, une manière sensée de lutter contre le gaspillage et la surconsommation.

«Tout Temps Vrac», le nouveau commerce de la rue du Marché 3, a de quoi surprendre. Ici, pas de gondoles rutilantes et d'amoncellement de produits incitant à l'achat irraisonné.

Les produits alimentaires et les articles ménagers sont présentés sobrement, tandis que les silos à ali-

ments secs, graines céréales et thés, sont en verre devant une belle étagère en chêne.

Ici, le mot d'épicerie retrouve tout son sens avec un beau choix de produits alimentaires d'origine régionale ou provenant de cultures bio. Comme le café et la canne à sucre ne poussent pas dans notre vallée,

le Pérou propose les productions de ses coopératives. Pâtes artisanales, moutarde bio sans gluten, huiles et vinaigres sont aussi à découvrir. Un beau choix de produits d'entretien et d'articles d'hygiène corporelles est aussi proposé. On y trouve des shampoings, des savons et même du dentifrice en poudre.

«Tout Temps Vrac» est un peu le retour aux achats à l'ancienne, dans ce qu'ils avaient de sens du contact, du conseil et de l'accueil, des valeurs perdues au fil de la généralisation des self-services. L'emballage n'est pas fourni, il s'agit d'apporter le contenant, mais il est aussi possible d'acquérir un sac de toile réutilisable.

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 16h30.

**Tout Temps Vrac**  
Rue du Marché 3  
1522 Lucens  
Tél. 079 610 69 00  
[www.touttempsvrac.ch](http://www.touttempsvrac.ch)

### Les brèves

• CHAMPTAUROZ  
Galerie du Tilleul

Du samedi 19 octobre au dimanche 10 novembre, la Galerie exposera les œuvres de deux artistes, Christine Gaillard et Michel Mouthon. Sur ses toiles, Christine Gaillard laisse s'exprimer l'imagination créatrice à travers des images oniriques et paisibles de ciels colorés. Michel Mouthon donne à l'acier, un matériau à priori inerte, un instant de vie minérale dans laquelle des forces figées s'opposent ou s'attirent.

Une exposition ouverte le vendredi de 16h à 19h, le samedi et le dimanche de 14h à 18h. Vernissage le samedi 19 octobre, dès 17h.

[G.J.]



M. David Küntzer

gj

[G. Jaquenoud]



Croqu'terroir, les Saveurs de la Broye



Au Fil de Laudrey

## LUCENS

Commerce

# Le petit marché du samedi

• Le samedi 5 octobre marquait le début de la pause hivernale. Celui que l'on nomme volontiers «P'tit Marché» a fait sa place dans la vie locale, trouvant de nouveaux com-

merçants et artisans. Des figures sympathiques que l'on reverra sans doute lors du Marché de Noël, le 14 décembre prochain.

[G. Jaquenoud]



Les crêpes d'Isabelle et de Valérie Photos GJ

## CONCERT DE L'ÉGLISE DE CURTILLES

# Concert du Brass Band Junior Vaudois

Ce dimanche à 17h

• La 17<sup>e</sup> saison de programmation des animations culturelles de l'Eglise de Curtilles reprend de plus belle en cet automne revenu!

Après la très remarquée visite de l'Ensemble Natchtigall (Rossignols) et rappel des mélodies et drame conté de l'Arlésienne de Bizet le 17 mars dernier, il est temps de retrouver la programmation, riche, dense et de qualité pour cette fin d'année déjà.

Ce dimanche, nous aurons le grand plaisir d'accueillir à Curtilles un ensemble de cuivres! et non des moindres... puisque le Brass Band Junior Vaudois nous fera l'honneur d'être des nôtres. Nous avons rarement la visite d'un tel ensemble, si nombreux (35 musiciens), à Curtilles... mais on sait aussi que notre public est friand de ce genre musical... Alors venez nombreux à Curtilles cette fin de dimanche soutenir ce qui se fait de mieux dans notre canton au niveau musiques de cuivres. Vous pourrez partager également un petit moment convivial, comme après chacun de nos concerts, avec les musiciens et artistes.

Notez également les 2 autres dates de notre programmation 2019. Le samedi (et non dimanche comme à notre habitude) 30 novembre à 20h, en modification de la programmation initialement prévue, nous aurons l'immense plaisir d'entendre, en alternance, deux formations musicales: le «Quatuor Gaffé» (quatuor vocal) et le «Duo

Eras» (violoncelle et guitare), concert que nous nous ferons un plaisir de présenter dans ces mêmes colonnes en novembre prochain. Puis le dimanche 15 décembre à 17h (on revient à nos habitudes), le magnifique Chœur broyard «Chorège» (direction Fabien Volery) et le Chœur d'enfants «Les Moussaillons» (direction Francis Volery) viendront

nous chanter Noël... Merci de votre présence et de votre soutien à ces trois concerts futurs de grande qualité. L'entrée est libre; panier à la sortie. Merci de votre générosité qui permet de faire vivre ces concerts en défrayant correctement les concertistes qui viennent pour notre immense plaisir!

[James]



Le Brass Band Junior Vaudois

## CORCELLES-LE-JORAT

Distinction

## Didier Bovet au sommet de son art

• Installée dans une dynamique régionale, la fromagerie de Corcelles-le-Jorat est garante d'une production fromagère de qualité. Producteurs de lait et fromager unis dans une même quête d'excellence décrochent l'or pour la seconde fois. Pour Didier Bovet, passionné depuis tout jeune pour ce précieux produit, le Graal est atteint. La distinction suprême remise ce 2 octobre 2019 fait suite à celle de 2014 pour son Gruyère AOP.

«Ce n'est qu'avec du bon lait que l'on fait du bon fromage!». Une phrase qui en dit long sur le respect porté par le fromager à onze producteurs de lait. «Je suis reconnaissant envers eux pour leur collaboration, leur régularité, leur soutien. D'un bout à l'autre de la chaîne, chaque détail compte. Notre équipe à la fromagerie possède toutes les qualités requises. Tous les «ingrédients» sont réunis pour faire du bon travail. L'Interprofession du Gruyère AOP procède chaque mois à des contrôles de qualité sur une période de cinq ans. Au terme de cette période, elle distribue des distinctions à 15% des fromageries.

Didier Bovet a le succès discret et pourtant le chemin parcouru jusqu'à l'or n'a rien d'une balade tranquille. Nous l'avons rencontré avec sa femme Valérie. Il nous parle de ce savoir-faire du fromager. «C'est beaucoup de présence et de patience, le soin du détail et une vigilance de tous les instants. Bien que les grandes lignes soient définies



Didier Bovet reçoit sa médaille d'or à Grangeneuve

par un cahier des charges édicté par l'Interprofession, la «patte» du fromager c'est l'art de s'adapter au lait. Le décaillage reste la partie la plus délicate. C'est là que tout se joue! Puis l'affinage joue un rôle important. Les Gruyères AOP de notre fromagerie sont affinés par Mifroma à Ursy. Les fromages partent d'ici à 3 mois. Pour un Gruyère doux, il faut compter 6 mois d'affinage, mi-salé 9 mois, salé 12 mois et vieux Gruyère AOP 18 mois. La plus grande partie de notre production sort en mi-salé. Puis notre fromage fait sa vie et se modifie encore avec le temps.

Quels sont les projets d'avenir du double médaillé d'or (2014 et 2019)? «Avant tout, faire du bon fromage qui fait plaisir aux clients. C'est ça le véritable moteur. La médaille

d'or est une belle fierté pour tous les collaborateurs de la fromagerie et les producteurs de lait. C'est un concours de grande valeur. Une pensée aussi pour ma famille qui connaît l'exigence du métier et une présence constante car les plus de 6'000 meules de Gruyère AOP produites par année doivent être régulières de la première à la dernière».

Jean-David Chevalley, président de la Société de laiterie, nous a rejoints. Avec son frère Freddy, ils exploitent un domaine avec 45 vaches laitières. «Cette nouvelle médaille d'or me fait infiniment plaisir et ça confirme notre bon choix. Tout le monde n'a pas la chance d'avoir un «Didier Bovet» comme Maître fromager» avoue-t-il en souriant.

Didier Bovet a été intronisé Compagnon de la Confrérie du Gruyère AOP en 1998. La Laiterie-Fromagerie est située route de la Laiterie 6, à Corcelles-le-Jorat. Tél. 021 903 17 90. Ouverture du lundi au samedi de 8h à 12h et de 17h à 19h, le dimanche et jours fériés de 9h à 11h et de 17h à 19h. A l'extérieur du magasin se trouve un automate à fromage 24h/24 avec de la fondue, de la Joraclette ainsi que du Gruyère AOP, du Corçalin et du pain précuit.

[Dany Schaer]

Remise des distinctions à l'Institut Agricole de Grangeneuve. L'Interprofession du Gruyère remet pour la quatrième fois une distinction d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un diplôme aux fabricants de Gruyère AOP et de Gruyère d'Alpage AOP qui ont obtenu les meilleurs résultats de taxation. Portant sur la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018, ces distinctions sont le résultat d'un travail minutieux. L'attribution d'une telle récompense est un signe de reconnaissance des capacités professionnelles. Elle est également un stimulant des efforts consentis par les acteurs de la filière pour sans cesse améliorer la qualité du Gruyère AOP. Le nombre de médailles attribuées est limité à 15% des fabricants de Gruyère AOP et de Gruyère d'Alpage AOP. Les producteurs qui ont une moyenne pondérée de 19 points et plus reçoivent également un diplôme. Moyenne des points de Didier Bovet: 19.87



L'équipe de la fromagerie

**Cinéma du Jorat**  
1084 Carrouge (VD)

**Mercredi 16 octobre à 20h**  
**Samedi 19 octobre à 17h**  
LA GRAND-MESSE 6/10 ans 1h15  
(documentaire) de Valéry Rosier et Méryl Fortunat-Rossi

**Vendr. 18 octobre à 20h30**  
**Samedi 19 octobre à 20h30**  
LE DINDON 12/12 ans 1h25  
(comédie) de Georges Feydeau. Réalisé par Jalil Lespert, avec Dany Boon, Guillaume Galienne et Alice Pol

Prix des places Fr. 10.-

Prochaines séances:  
1 et 2 nov. «Spécial Halloween»

info@cinema-du-jorat.ch  
www.cinema-du-jorat.ch

ds

PAYERNE

Eglise catholique

# François d'Assise, un saint ami des bêtes

• Le samedi 5 octobre, une messe avec bénédiction des animaux a été célébrée par l'abbé Olivier Jelen en l'église catholique de Payerne. Propriétaires de chiens et chats, l'Association SOS Chiens Polaires et les amis des animaux étaient rassemblés dans un même esprit de partage et d'amour pour les êtres vivants.

*«De la terre à habiter jusqu'aux eaux qui entretiennent la vie, des arbres qui portent du fruit aux animaux qui peuplent la maison de Dieu, tout est cher aux yeux de Dieu qui offre à l'homme la création comme un don précieux à garder».*

Extrait du message du pape François lors de la Journée mondiale de Prière pour la Sauvegarde de la création du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Petit à petit, l'église accueille chiens et chats, propriétaires et amis des animaux. L'Association SOS Chiens polaires encadre, avec une dizaine de bénévoles, des meurtris de la vie par maltraitance, accident, abandon, tous recueillis dans son refuge. Des chats sur une épaule ou en panier apprivoisent l'endroit. En ce lieu d'apaisement et de prière, l'animal trouve sa place. L'abbé Olivier Jelen parle dans son homélie: «... Dans leur joie de créature, comme dans leur malheur aussi, Dieu est là... ce chien, ce chat, cet oiseau, ce poisson, auquel nous donnons à manger, qui est notre compagnon fidèle et dévoué, qui est là, tous les jours de notre vie, au retour du

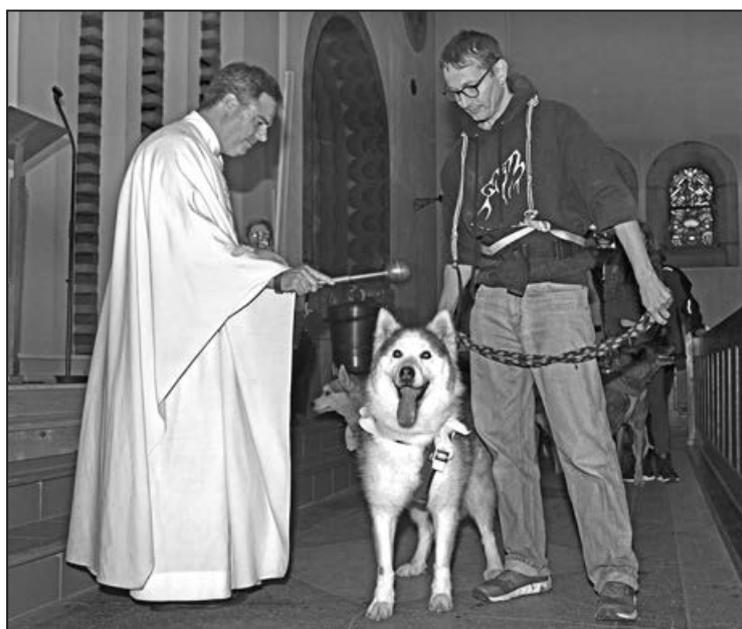


L'équipe de SOS Chiens polaires avec au milieu en noir Karine et «Mimi» sur ses 3 pattes

ds

travail, comme à notre lever, constitue aussi un messenger de la bonté de Dieu. Ces êtres si divers, si beaux à travers leur existence, rappellent l'attention généreuse de Dieu pour chacun d'entre-nous, chacune de ses créatures...».

Puis Carine Mettraux, fondatrice de SOS Chiens Polaires, témoigne. Elle rappelle que le chien polaire est un animal puissant qui a besoin d'espace, de grand air, de courir et, malheureusement, souvent le propriétaire dépassé s'en lasse et l'abandonne. A ses côtés, *Laska*, dite «Mimi», se remet de son ampu-



Bénédiction d'un chien par l'abbé Olivier Jelen

ds

tation d'une patte avant, suite à un accident de la route. Aujourd'hui, elle a retrouvé la joie de vivre entre ses sauveurs et une belle équipe de copains à quatre pattes. Son histoire de vie a donné naissance aux «Balades de l'Aska». «J'ai pensé que, pour des personnes seules ou en situation de handicap, se balader en forêt ou en campagne, pouvoir le faire avec des membres de notre équipe et des chiens, serait un beau clin d'œil à la vie».

Après les citations bibliques, les prières et les chants, il règne dans l'église comme un souffle de paix, un message d'amour et d'espérance. L'abbé invite à venir pour la béné-

diction. Chacun s'approche, l'abbé Olivier demande le nom de l'animal puis, avec une infinie douceur, il dépose quelques gouttes d'eau bénite sur sa tête.

Devant l'église, une petite collation permet de prolonger ce moment que l'on se met à espérer durable. Se souvenir des paroles du pape François: «L'heure est venue de redécouvrir notre vocation d'enfants de Dieu, de frères entre nous, de gardiens de la création. Le temps de réfléchir sur nos styles de vie. Choisissons de changer, d'adopter des styles de vie plus simples et respectueux!»

[Dany Schaer]

## Portrait de la semaine



«Fidèle aux coutumes»

photo Dany Schaer

LAUSANNE - MONTANAIRE

Lundi 30 septembre

# Le Conseil de Montanaire siège au Parlement



Les membres du Conseil de Montanaire sur la place du Château à Lausanne, avec le conseiller d'Etat Pascal Broulis et le député Alexandre Berthoud ds

• Pour sa séance du 30 septembre, le Conseil communal de Montanaire a siégé dans la salle plénière du Parlement vaudois. Après une visite guidée du Château par le conseiller d'Etat Pascal Broulis et un tour d'horizon du Parlement vaudois par le député Alexandre Berthoud, la séance s'est déroulée sous la houlette du président du Conseil de Montanaire, Pierre-Olivier Baptiste, très à l'aise dans ce prestigieux environnement.

Les citoyens paieront plus d'impôts. Après lecture du préavis Arrêté d'imposition 2020 taux 72%, l'intervention d'un conseiller rap-

pelle que le préavis présenté n'est pas une opération blanche: *pour compenser les effets de la mise en œuvre anticipée de la Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), une convention a été signée en septembre 2018 prévoyant que l'Etat de Vaud verse un montant de 50 millions de francs aux Communes et reprenne en 2020 la totalité des coûts de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD, fixés pour 2019 à Fr. 95.- par habitant). En contrepartie, les Communes se sont engagées à répercuter ce transfert de charges sur leur taux d'imposition. En présentant un préavis au taux de 72% identique à 2019, Montanaire ne tient pas compte des transferts financiers entre l'Etat et les Communes et ne permet pas d'assurer une stabilité fiscale au contribuable qui au final paiera plus d'impôts.* Le syndic Claude-Alain Cornu rappelle l'augmentation des charges sociales et annonce au passage que l'impôt sur les chiens passera de Fr. 60.- à Fr. 100.-. Une augmentation justifiée par un travail administratif important et les nombreuses heures consacrées à nettoyer et vider les poubelles à excréments et enfin les dénonciations et problèmes à régler par la Municipalité ou la Police. Le préavis est accepté à la majorité.

**Rénovation de l'appartement du 3e étage du collège de St-Cierges.** Les travaux budgétisés à Fr. 65'500.- seront financés par la trésorerie courante et la somme amortie sur une période de 15 ans. Le préavis est accepté à l'unanimité.

**Rénovation du toit du bâtiment «éco-point» à Chanéaz.** Le préavis est accepté à l'unanimité. Les travaux pour un montant de Fr. 45'400.- seront financés par la trésorerie courante, somme amortie sur une période de 10 ans.

Postulat «Un défibrillateur mis à disposition augmente les chances de sauver des vies». Le postulat déposé le 6 décembre 2018 par deux conseillers fait l'objet d'une étude approfondie de la part du Conseil: répartition des appareils, accessibilité, service de maintenance et surtout les personnes formées à son utilisation ainsi que la chaîne de survie à mettre en place. La Commune de Montanaire est constituée de 9 villages dont les centres sont distants les uns des autres de 2 à 10 km pour un territoire de 33 km<sup>2</sup>. Pour avancer dans ce projet, il faut impérativement que des personnes manifestent un intérêt à faire partie de cette chaîne, de connaître celles déjà formées (First Responder), les coûts. Dans son préavis, la Municipalité propose de réaliser dans son *Montanaire Magazine* une présentation du projet et un sondage d'intérêt. Selon les résultats obtenus, une soirée d'information pourrait être organisée par des professionnels. Préavis accepté à la majorité.

**Divers:** le Battoir de Chapelle/Moudon (qui a grand besoin de travaux) fait l'objet d'une présentation de la commission ad hoc. 4 propositions sont discutées et commentées dans le but de définir l'orientation du projet. Affaire à suivre.

**Prochain Conseil** le 5 décembre 2019 à Neyruz-sur-Moudon. Conseils en 2020: 16 mars; 17 juin; 29 septembre; 3 décembre.

A l'issue de la séance, un superbe apéritif dînatoire, servi dans la buvette du Conseil, a permis à chacun d'apprécier un moment convivial dans ce prestigieux bâtiment.

[Dany Schaer]

## SPORT Football FC Thierrens Résultats

Renens - FCT Féminine (Coupe)	4-0
Etoile-Broye - FCT Sen.+30	8-2
Yvonand I - Juniors DII	1-5
Le Mont - Juniors B	11-0
FCT I - Crissier I	3-3
Etoile-Broye I - FCT II	4-0
Epalinges - FCT III	9-2
S. Bernex-Conf. - FCT Fémin.	3-0

## Prochains matches

<b>Mercredi 9 octobre</b>	
20h15 Juniors B - St-Légier II	
<b>Jeudi 10 octobre</b>	
20h15 FCT Sen.+30 - Villeneuve-Sp.	
20h30 FCT II - AS Haute-Broye I	
<b>Vendredi 11 octobre</b>	
18h30 Jun. EI - Vallée de Joux I	
<b>Samedi 12 octobre</b>	
09h00 Grandson-Tuil. III - Jun. EIII	
10h00 Jun. D9II - Stade-Payerne I	
17h30 FCT I - Yverdon-Sport II	
<b>Dimanche 13 octobre</b>	
11h00 FCT Féminine - US Meunier	

<b>Pharmacie de service</b> Dimanche 13 octobre de 11h à 12h Pharmacie Arc-en-Ciel, Oron-la-Ville (Le seul et unique numéro de téléphone d'urgence des pharmacies du canton est le 0848 133 133. Centrale téléphonique des médecins de garde)
<b>Etablissement médico-social</b> L'Oasis, Moudon ☎ 021 905 97 97
<b>Centre de consultations spécialisé</b> ☎ 021 905 33 33
<b>Médecin de garde</b> ☎ 0848 133 133
<b>CMS</b> ☎ 021 905 95 95
<b>Mamans de jour AMF</b> (acc. en milieu familial) ☎ 021 557 30 65
<b>Samaritains</b> www.samaritains.com Stella Dougoud ☎ 079 259 81 75 Cours sauveteur ☎ 0848 848 046
<b>Médecins-dentistes SVM-D-SSO</b> <b>Urgences dentaires</b> ☎ 0848 133 133
<b>Pomme-Cannelle</b> Nursery-Gardiérie ☎ 021 905 33 74
<b>Bibliothèque</b> ☎ 021 905 45 82 Horaire sections jeunesse et adultes: ma. de 16h30 à 18h30 - me. de 14h à 15h jeudi de 16h à 18h - vendredi de 9h à 11h
<b>SOS Alcoolisme</b> ☎ 0848 805 005 <b>Fondation L'Epi, 1533 Ménières</b> Institution pour pers. en www.lepi.ch difficulté avec l'alcool ☎ 026 668 24 02
<b>ASLOCA Broye</b> ☎ 021 906 60 45
<b>Epicerie du Cœur, Moudon</b> Rue du Poyet 5 ☎ 078 824 47 27 CCP 60-199549-1 jeudi 18h-20h
<b>Pro Infirmités Vaud</b> ☎ 024 425 10 58
<b>Pro Senectute</b> ☎ 079 486 76 36
<b>Arcades</b> ☎ 026 477 60 60
<b>Aide aux enfants et aux jeunes</b> permanence 24h/24 ☎ 147
<b>Groupe Suisses-Etrangers de Moudon et région</b> www.suetmo.ch ☎ 079 281 54 34
<b>Aînés de Moudon et environs</b> <b>Mercredi 16 octobre:</b> Robert Moineau (accordéon, piano et chant)
<b>Ludothèque Domino</b> Av. de Lucens 1 Lundi 16h à 17h Fermé pendant les Mercredi 10h à 11h vacances scolaires Jeudi 16h à 17h Renseign. ludomoudon@gmail.com
<b>Français en Jeu, Moudon &amp; région</b> Mauborget 8 moudon@francaisenjeu.ch mardis 16h30-18h30 ou rdv ☎ 021 552 44 03
<b>Parlons Français Moudon</b> Poyet 3 pfmoudon@gmail.com (1 <sup>er</sup> étage) perm. lundi 18-19h ou rdv 079 560 19 26
<b>SeMo Broye</b> ☎ 026 477 60 70
<b>AVIVO Broye</b> ☎ 021 905 44 07
<b>Musée du Vieux-Moudon</b> (Rochefort) Rue du Château 50 <b>Expo temporaire</b> <i>Au nom de la Loi, la justice en questions</i> Ouvert me, sa et di de 14h à 18h En dehors des heures, sur rendez-vous pour groupes ☎ 021 905 27 05
<b>Musée Eugène Burnand</b> Rue du Château <b>Expo temporaire</b> <i>L'ami genevois: Gustave de Beaumont</i> Ouvert me, sa et di de 14h à 18h En dehors des heures, sur rendez-vous pour groupes ☎ 021 905 88 66
<b>Paroisse réformée Moudon-Syens</b> Di 13.10 à 10h30 Culte à Saint-Etienne
<b>Paroisse protestante Curtilles-Lucens</b> Di 13.10 à 10h Culte à Curtilles, cène
<b>Paroisse du Jorat</b> Di 13.10 à 9h30 Culte à Vuillens Di 13.10 à 10h45 Culte à Corcelles, cène
<b>Paroisse du Plateau du Jorat</b> Di 13.10 à 9h15 Culte à Peney-le-Jorat
<b>Paroisse catholique Moudon-Lucens</b> Di 13.10 à 10h Messe à Lucens, portugais Di 13.10 à 10h Messe à Moudon
<b>Paroisse de langue allemande</b> Di 13.10 à 10h Gottesdienst
<b>Eglise Evangélique de Moudon</b> Di 13.10 à 10h Culte (av. de Prévile 2) www.eemoudon.ch
<b>Eglise Evangélique Missionnaire</b> Di 13.10 Culte (voir eemlucens.ch) (Av. Louis-Edouard-Junod 6)
<b>Armée du Salut</b> Di 13.10 à 9h45 Culte en commun à Payerne (transp. organisé, départ Moudon à 9h10)